

LE GAZ NATUREL

DOCUMENTS PRÉSENTÉS PAR LA «TRANS-CANADA PIPE LINES» À LA «FEDERAL POWER COMMISSION»

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. A. Olson (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour lui demander si l'on a accédé à la demande de renseignements supplémentaires faite par la *Federal Power Commission* des États-Unis relativement à la demande de la société *Trans-Canada Pipe Lines* pour le pipeline des Grands lacs? Je crois que, vendredi dernier, il a affirmé qu'on aurait dans quelques heures la preuve que ces renseignements étaient plus exacts que ceux de la presse.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, rien ne me porte à croire que les renseignements que je possédais vendredi n'étaient pas exacts.

M. Olson: En guise de question supplémentaire, je voudrais demander très directement au ministre si la société *Trans-Canada Pipe Lines* a fourni les renseignements supplémentaires que demandait la commission américaine?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, on m'a dit que lorsque la copie de la correspondance serait déposée conformément aux désirs de la Chambre, on en ferait parvenir des exemplaires à la *Federal Power Commission*.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Puis-je alors demander au ministre quand il a l'intention de déposer les documents dont l'avis de motion adoptée la semaine dernière demandait la production?

L'hon. M. Pepin: Nous sommes présentement à recueillir les documents, monsieur l'Orateur.

LA TÉLÉDIFFUSION

LE MANITOBA—L'EXTENSION DU RÉSEAU

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État. Par suite de l'entretien ou des réunions que le secrétaire a pu avoir récemment avec le président de Radio-Canada, l'honorable représentante est-elle maintenant en mesure d'informer la Chambre des progrès réalisés en ce qui concerne l'extension des services de télévision de Radio-Canada au Nord du Manitoba?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député n'estime-t-il pas que cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*?

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'EXODE DES DÉPUTÉS APRÈS L'APPEL DE L'ORDRE DU JOUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Travaux publics en sa qualité de leader de la Chambre. Comme plusieurs députés quittent la Chambre à la fin de la période des questions pour assister aux séances de comité ou pour accomplir d'autres fonctions, et que les visiteurs qui sont dans les tribunes interprètent souvent mal la raison pour laquelle il reste si peu de députés à la Chambre, serait-il possible à cet égard de suivre une pratique qui a cours au Sénat américain en indiquant dans les documents présentés aux visiteurs une explication de cet exode des députés?

M. l'Orateur: A l'ordre. A mon avis, c'est à l'Orateur qu'il convient d'adresser cette question; la proposition du député sera prise en considération.

LA FEMME

L'ÉTUDE DE LA CONDITION PAR UNE COMMISSION ROYALE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Accéderait-il à la demande raisonnable formulée par la délégation du Comité de l'égalité de la femme, qui s'est rendue récemment à Ottawa pour demander la création d'une commission royale de la condition de la femme, demande ayant reçu l'appui sans réserve du secrétaire d'État?

Les déléguées prétendent que le ministre du Travail (M. Nicholson) et le ministre de la Justice (M. Cardin) ne leur ont pas fourni l'occasion d'exposer leur thèse comme il convenait, et je demande au premier ministre s'il n'accéderait pas à leur demande?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État discute énergiquement la question au cabinet à l'heure actuelle.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Une question complémentaire. Le secrétaire d'État peut fort bien préconiser la création d'une telle commission royale, mais le premier ministre ignore-t-il tout à fait que le ministre de la Défense nationale (M. Hellyer) s'y oppose?